

**OFFRE D'EMPLOI – Ingénieur catégorie A -
CHARGE(E) D'ANIMATION CAPTAGES PRIORITAIRES**
- Mission de 12 mois -

Durée :

Poste à temps complet à pourvoir à compter du 1^{er} avril 2018 (contrat à durée déterminée de 1 an renouvelable).

Employeur

Syndicat Intercommunal des Eaux du Bas Roubion et de Citelle (SIEBRC) – 26 450 Cléon d'Andran

Contexte

Le SIEBRC et la ville de Montélimar ont décidé de mutualiser, dans le cadre d'une convention partenariale, un poste d'animateur captages prioritaires. La démarche « captage prioritaire » sera à décliner sur deux ouvrages :

- **Le captage de « La Tour »** sur la commune de la Bâtie-Rolland, propriété de la ville de Montélimar, qui a été identifié comme « prioritaire » (altération Nitrates et pesticides) en 2009 par le SDAGE 2010-2015. La démarche « captage prioritaire », débutée en 2010, a permis de définir l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) et la Zone de Protection (ZP). Un plan d'actions est en cours d'élaboration, et devra être mis en œuvre avant la fin 2018.

A noter que Montélimar Agglomération et la Communauté de Communes du Pays de Dieulefit-Bourdeaux accompagnent la Ville de Montélimar de par leur « compétence agricole ».

- **Le captage des « Reynières »**, sur la commune de Bonlieu-sur-Roubion, propriété du SIEBRC, qui a été classé « prioritaire » (altération Nitrates) par le SDAGE 2016-2021. La démarche « captage prioritaire » démarrera prochainement avec la sélection d'un bureau d'études pour la réalisation des études hydrogéologique (programme d'actions à établir pour 2021).

Objectifs

- Proposer une stratégie de reconquête de la qualité de la ressource, aux élus, et plus largement à l'ensemble des acteurs membres des comités de pilotage de chaque captage prioritaire,
- Engager les démarches opérationnelles permettant l'établissement d'un programme d'actions par captage,
- Organiser et mettre en œuvre la concertation locale sur chaque captage,
- Rédiger pour chaque captage un programme d'actions, en concertation avec le comité de pilotage,
- Mettre en œuvre les programmes d'action non agricoles à l'échelle des communes identifiées dans les aires d'alimentation des captages,
- Mettre en œuvre les programmes d'action agricole, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du domaine dont l'Agglomération de Montélimar et Communauté de Communes du Pays de Dieulefit-Bourdeaux.

Missions

Les missions de l'animateur, qui devra être identifié comme personne ressource sur ce thème, par l'ensemble des acteurs locaux et institutionnels, visent à :

- Assurer l'animation générale des démarches de restauration ou préservation de la qualité de l'eau : animation territoriale, suivi et analyse des résultats de la qualité de l'eau, concertation et partage des informations entre tous les partenaires des comités de pilotage, communication sur les programmes mis en place,
- Collecter et synthétiser l'ensemble des études existantes,
- Organiser et suivre toute étude nécessaire à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'action (hydrogéologique, foncière, pratiques non agricoles, pratiques agricoles)
- Poursuivre, élaborer et rédiger les programmes d'action en concertation avec les partenaires du comité de pilotage,
- Animer, coordonner, intervenir à la mise en œuvre des plans d'action (en partenariat avec les acteurs) pour : organiser la mise en œuvre des actions portées par les collectivités gestionnaires de captage, inciter et accompagner les autres maîtres d'ouvrage (autres collectivités, organisations agricoles et privées, prestataires agricoles (coopératives, négociants, distributeurs ...)
- Assurer l'évaluation, le suivi et le bilan des actions (renseignement des indicateurs des programmes d'action)
- Assurer une veille sur les actions menées sur le volet qualité de l'eau, une veille sur le volet règlementaire de la démarche,
- Assurer la pérennisation des actions engagées en travaillant avec les structures économiques et les opérateurs fonciers en partenariat avec l'animateur présent sur les captages situés en aval du bassin.

Profils :

- Formation supérieure (Bac +5) en agronomie/gestion de l'eau
 - Expérience appréciée, de préférence en collectivité territoriale
 - Domaines de compétence : agronomie, gestion intégrée de l'eau (petit cycle et grand cycle de l'eau), hydrogéologie
 - Capacité de synthèse, aisance relationnelle, capacités d'organisation et de gestion de projet
 - Conduite de réunions et de négociations multi-acteurs
 - Autonomie et disponibilité
 - Pratique courante des logiciels S.I.G. (QGIS, ArcGIS)
 - Connaissance des règles de marchés publics
 - Permis B indispensable

Conditions

- Lieu de travail : siège du SIEBRC à Cléon d'Andran (26450)
- Déplacements fréquents sur le terrain, réunions en soirée, frais de déplacement remboursés
- Temps de travail : temps complet 35h
- Contrat : CDD 12 mois, catégorie A de la Fonction Publique Territoriale renouvelable

Candidature

Date limite de réception des candidatures le 12 mars 2018

Entretiens prévus fin mars 2018

Envoyer CV + lettre de motivation par courrier ou mail à :

Monsieur le Président

Syndicat Intercommunal des Eaux du Bas Roubion et de Citelle

Chemin du Bec de Jus

26 450 Cléon d'Andran

Nathalie.dupriez@smbrij.fr

Renseignements complémentaires auprès de Nathalie Dupriez 04 75 90 13 96